

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Mercredi 4 avril de 19h30 à 21h30

Collège de Provence

- Parents :** M. Jaouad **Ibriz**, Mmes Elaine **Gysler**, Davida **Del Curto**, Aku **Tsetse**
- Professionnels :** M. Jonas **Piguet**, Mmes Carine **Colletti**, Fanny **Neuffer**, Sydonia **Bühlmann Cordey**, Justine **Beco**, Sylvie **Perret**
- Organisations :** Mme Prune **Jaillet**
- Excusés/absents :** Mmes Sandrine **Evéquo**z, Nicole **Morax**, Nathalie **Jaunin**, Meryll **Liste**

Ordre du jour

1. Accueil par M. Jonas Piguet, secrétaire de la Commission
2. Intervention de Mme Martine Stocker, PressMitic de l'établissement de Prélaz
3. Festival 2018
4. Les cafés et liens parents-école
5. Divers

1. Accueil par M. Jonas Piguet, secrétaire de la Commission

M. Piguet présidera la séance, notre Présidente étant absente. Mme Fanny Neuffer prendra le PV. Nous rajoutons un point « rôle et fonctionnement de la Commission car il est constaté qu'il y a à chaque séance plusieurs absents. M. Lambert est absent.

2. Intervention de Mme Martine Stocker, PressMitic de l'établissement de Prélaz

Mme Stocker explique son rôle dans l'établissement. Concernant l'utilisation des MITICS pour la communication avec les familles, les enseignants ont travaillé sur le sujet lors de la journée pédagogique et il en est ressorti qu'il faut faire attention à la multiplication des moyens. L'agenda de l'élève reste l'objet de référence. Tout le monde n'a pas accès aux nouvelles technologies. Concernant WhatsApp, il y a deux dangers : la protection des données et les photos de profils car nous sommes connectés à internet. Rappel de l'âge légal de 13 ans. Concernant l'utilisation d'un éventuel serveur pour les sms ou mails groupés, il n'y a pas les moyens techniques ni financiers à l'heure actuelle.



Comment communiquer l'accompagnement aux médias aux parents ? Mme Stocker propose de faire une circulaire à distribuer lors de la réunion des parents.

3. Festival 2018

Allègement de la manifestation sur un jour (le 2 juin) et sur un site (Prélaz). Plusieurs moments d'incroyables talents selon la catégorie et selon l'âge. Contact avec les associations culturelles du quartier qui viendront faire des démos et tenir des stands.

Il y aura deux castings : novembre et février.

4. Les cafés et liens parents-école

Il y a 3 projets différents :

- 2 événements dans l'année (septembre et juin) avec un petit déjeuner
- Café thématique sur le sujet de la santé par Mme Letizia Stasi
- Café des parents, projet de Mme Fanny Neuffer.

5. Divers

- Présence des politiques : impossibilité le mardi. Nous changeons de jour. Les deux dernières séances de l'année scolaire auront lieu le 18 mai et 14 juin 2017.
- Mme Fanny Neuffer démissionne du quart des enseignants mais postule pour le quart des associations car elle fait partie du contrat de quartier Prélaz-Valency. Elle est élue à l'unanimité. Elle est également élue vice-présidente.
- Proposition de demander aux animateurs des centres de quartier de Malley-Montelly et Prélaz-Valency de rejoindre la Commission. M. Ibriz envoie un mail à Mme de Pietro pour lui demander de relancer les associations.
- Jeux en bois cour de récréation : Mme De Pietro a été contactée pour la SPADOM.
- Listes des propositions pour les cours de récréation : état des lieux. Aucune décision n'est prise.
- Il est également décidé que l'ordre du jour sera établi à la fin de chaque séance.

La prochaine séance de la Commission d'établissement de Prélaz aura lieu le 18 mai au collège de Valency.

Jonas Piguet
Secrétaire

07.05.2017

Lausanne, mai 2017SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
